

# Procédure pour valider des numéros de TPS et TVQ

Cliquer sur l'un des 2 liens du site Internet soit : l'Agence de revenu (TPS) ou Revenu Québec (TVQ)

Sélectionner ensuite Comment confirmer un numéro de compte de TPS/TVH

**Gouvernement du Canada / Government of Canada**

Rechercher ARC

Emplois ▼ Immigration ▼ Voyage ▼ Entreprises ▼ Prestations ▼ Santé ▼ Impôts ▼

Accueil → Impôts → Services électroniques → Services électroniques aux entreprises

## Confirmation d'un numéro de compte de TPS/TVH

Sur cette page :

- [Comment confirmer un numéro de compte de TPS/TVH](#)
- [Ce que vous devez savoir avant d'utiliser le registre de la TPS/TVH](#)
- [Quoi faire après la confirmation du numéro de compte de TPS/TVH?](#)
- [Commencer une recherche du registre de la TPS/TVH](#)

Sélectionner ensuite le lien menant à Revenu Québec

### Comment confirmer un numéro de compte de TPS/TVH?

Utiliser le registre de la TPS/TVH pour confirmer que l'entreprise qui vous demande de payer la TPS/TVH est inscrite. Cela permettra de faire en sorte que vos demandes de crédit de taxes sur les intrants comprennent seulement la TPS/TVH qui a été facturée par quelqu'un qui est inscrit à la TPS/TVH.

Pour confirmer un numéro de TVQ, allez à [Revenu Québec](#).

Cliquer ensuite Accès au Service

REVENU QUÉBEC

À propos | Plan du site | Foire aux questions | Protection des droits | Nous joindre

CITOYENS ENTREPRISES REPRÉSENTANTS PROFESSIONNELS PARTENAIRES

Services en ligne Formulaires et publications Outils de calcul

## VALIDATION DU NUMÉRO D'INSCRIPTION AU FICHIER DE LA TVQ

Pour utiliser le service	<a href="#">Accès au service</a>
À quoi sert le service	Vérifier la validité d'un numéro d'inscription au fichier de la TVQ. <ul style="list-style-type: none"><li>▪ Particuliers</li><li>▪ Particuliers en affaires</li></ul>

# TPS

Pour obtenir la validité de votre numéro de **TPS**, sélectionner le lien Registre de la TPS/TVH



**REVENU QUÉBEC**  
31 mai 2018

Quitter

## Validation d'un numéro d'inscription au fichier de la TVQ

1 2 Comment procéder

Vous pouvez vérifier la validité d'un numéro d'inscription au fichier de la TVQ et le nom associé à ce numéro en suivant les étapes suivantes.

Notez que les fichiers de Revenu Québec ne contiennent pas nécessairement toutes les raisons sociales utilisées par une entreprise, puisque cette dernière n'a pas l'obligation légale de lui divulguer. C'est pourquoi Revenu Québec affiche seulement le nom de l'entreprise si aucune raison sociale ne lui a été communiquée.

Si le numéro d'inscription au fichier de la TVQ dont vous désirez vérifier la validité compte uniquement neuf chiffres, ne contient pas les lettres TQ et est identique au numéro d'inscription au fichier de la TPS/TVH, cela signifie que l'entreprise est une **institution financière désignée particulière** et que Revenu Québec a mandaté l'Agence du revenu du Canada (ARC) pour administrer la TVQ perçue par cette entreprise. Pour vérifier la validité d'un tel numéro d'inscription au fichier de la TVQ, vous devez utiliser le [Registre de la TPS/TVH](#), accessible à partir du site Internet de l'ARC.

**La validation d'un numéro d'inscription en deux étapes**

**Étape 1**  
Inscrivez le numéro d'inscription au fichier de la TVQ.

**Étape 2**  
Voyez le résultat de la recherche.

Commencer

Tous les renseignements sont confidentiels. La consultation de ces renseignements est effectuée de façon sécurisée afin de garantir la confidentialité et l'intégrité des renseignements.

Cliquer sur **J'accepte** et entrer ensuite les informations requises



**Gouvernement du Canada** / **Government of Canada**

Emplois ▾ Immigration ▾ Voyage ▾ Entreprises ▾

Accueil → Impôts → Services électroniques → Services électroniques aux ent

## Modalités d'utilisation

Les renseignements contenus dans le Registre de la TPS/TVH sont aussi à jour.

Le Registre de la TPS/TVH n'est pas destiné à servir de moteur de recherche.

L'ARC n'est aucunement responsable des pertes ou dommages subis par suite

- les pertes ou dommages résultant de l'entretien du système, d'un retard du Registre de la TPS/TVH, ou de toute autre circonstance échappant au
- les pertes ou dommages attribuables au non-respect de votre part des m

Veillez utiliser le Registre de la TPS/TVH dans le seul but de valider le numé  
Registre est strictement interdite.

Si vous acceptez les modalités d'utilisation susmentionnées :

J'accepte

# TVQ

Pour obtenir la validité de votre numéro de **TVQ**, cliquer sur Commencer et entrer ensuite les informations requises



The screenshot shows the Revenu Québec website interface. At the top left is the Revenu Québec logo with the date '31 mai 2018'. A navigation bar contains a 'Commencer' button. Below this is a section titled 'Validation d'un numéro d'inscription au fichier de la TVQ' with a sub-header 'Comment procéder'. The main content area includes an image of a hand holding a pen over a document, followed by text explaining the validation process. A 'Commencer' button is located at the bottom right of the main content area. A vertical blue arrow points from the top right 'Commencer' button down to the bottom right 'Commencer' button.

**REVENU QUÉBEC**  
31 mai 2018

**Validation d'un numéro d'inscription au fichier de la TVQ**  
Comment procéder

Vous pouvez vérifier la validité d'un numéro d'inscription au fichier de la TVQ et le nom associé à ce numéro en suivant les étapes suivantes.

Notez que les fichiers de Revenu Québec ne contiennent pas nécessairement toutes les raisons sociales utilisées par une entreprise, puisque cette dernière n'a pas l'obligation légale de lui divulguer. C'est pourquoi Revenu Québec affiche seulement le nom de l'entreprise si aucune raison sociale ne lui a été communiquée.

Si le numéro d'inscription au fichier de la TVQ dont vous désirez vérifier la validité compte uniquement neuf chiffres, ne contient pas les lettres *TQ* et est identique au numéro d'inscription au fichier de la TPS/TVH, cela signifie que l'entreprise est une institution financière désignée particulière et que Revenu Québec a mandaté l'Agence du revenu du Canada (ARC) pour administrer la TVQ perçue par cette entreprise. Pour vérifier la validité d'un tel numéro d'inscription au fichier de la TVQ, vous devez utiliser le [Registre de la TPS/TVH](#), accessible à partir du site Internet de l'ARC.

**La validation d'un numéro d'inscription en deux étapes**

**Étape 1**  
Inscrivez le numéro d'inscription au fichier de la TVQ.

**Étape 2**  
Voyez le résultat de la recherche.

**Commencer**

Tous les renseignements sont confidentiels. La consultation de ces renseignements est effectuée de façon sécurisée afin de garantir la confidentialité et l'intégrité des renseignements.

Imprimer les certificats. Il est important d'avoir 2 documents en main le jour de la vente, soit le certificat de la TPS et celui de la TVQ.